



Conseil Informe

EN SEPTEMBRE, C'EST LA RENTRÉE

**WOW
PLEINS D'ACTIVITÉS RÉALISÉES À LA DORÉ**



DEK HOCKEY

Partenaires financiers :

Gouvernement du Québec (125 000\$)
Hydro-Québec (108 890\$)
Municipalité (36 110\$)



TENNIS

Partenaires financiers :

Les Loups au Volant (65 000\$)
Gouvernement du Québec (50 000\$)
Municipalité (25 000\$)



TERRAIN DE PÉTANQUES



**PARC MUSICAL QUARTIER DES
PIONNIERS**

OFFRE D'EMPLOI OFFRE D'EMPLOI

Service à la clientèle, encaissement et facturation, organisation, gestion de la documentation : toutes des compétences qui doivent faire partie intégrante de notre prochain(e) agent(e) administratif(ive)

Tu te reconnais ? Envoie ton CV à recrutement.emploi01@mnp.ca
Pré sélection fin septembre



Municipalité de La Doré
www.ladore.ca

Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508

Publié le 15 septembre 2023



Merci à Hydro-Québec pour la visite des travaux de la ligne de transport d'énergie reliant le Poste Chamouchouan et le poste de Saint-Félicien.

Le Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec, en lien avec les travaux d'agrandissement du poste Chamouchouan de $\pm 1 \text{ km}^2$ et de la ligne reliant ce dernier au poste de Saint-Félicien, engendre des contributions financières de 709 890\$ pour la réalisation de projets municipaux.

Voici les projets auxquels Hydro-Québec a contribué :

- Dek hockey	109 890\$ (réalisé)
- Dév. quartier résidentiel	450 000\$ (à venir)
- Terrain de balle lente	100 000\$ (à venir)
- Accès Montagne à Ouellet	50 000\$ (à venir)
	709 890\$

La Municipalité est heureuse de cette belle collaboration

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de la Paroisse de La Doré

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation de la Municipalité, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2024, 2025 et 2026, a été déposé à mon bureau le 12 septembre 2023 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Toute personne ayant un intérêt à consulter l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- ✓ Être déposée avant le 1^{er} mai 2024;
- ✓ Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

M.R.C. du Domaine-du-Roy
901, boulevard St-Joseph
Roberval, Québec G8H 2L8

- ✓ Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ainsi qu'au bureau municipal;
- ✓ Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 106-97 de la MRC du Domaine-du-Roy et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.



Municipalité Attrayante

**SERVICE D'ACCUEIL
ET D'ACCOMPAGNEMENT
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Nouveau Nouveau

Vous êtes un nouvel arrivant (immigrant ou d'une autre ville) venu s'installer dans notre municipalité, contactez le bureau municipal afin que nous puissions faciliter votre intégration dans nos services et activités.



Pour plus d'informations :
 418-256-3545 poste 2225
 coordo@ladore.ca



Municipalité de La Doré
www.ladore.ca

Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508

Publié le 15 septembre 2023

FINANCES

DÉPENSES ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des déboursés du mois d'août 2023 pour un montant de **118 623.72\$** incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Comme mentionné dans une séance précédente, la Municipalité a reçu la confirmation d'une subvention complémentaire de 25 000\$ de la part du gouvernement du Québec en lien avec le projet d'implantation d'un dek hockey. Cette somme avait été réservée pour l'achat d'un tableau indicateur afin de compléter le projet. La Municipalité a reçu plusieurs offres et a autorisé l'achat d'un tableau indicateur chez Libertelevision pour la somme de 25 000\$, plus les taxes applicables et selon la soumission datée du 28 juin 2023.

GESTION MUNICIPALE

- Le règlement 2023-009 autorisant les bâtiments accessoires en cour avant dans les zones de villégiature a été adopté et sera en vigueur dès son approbation par la MRC Domaine-du-Roy.

- Au cours de la rencontre d'août dernier, nous avons autorisé la publication d'un appel d'offres public pour le projet de réfection d'une portion des trottoirs. Nous avons reçu deux (2) propositions cependant, le projet est reporté pour l'instant.

- Comme mentionné à plusieurs reprises et également dans les journaux et autres médias, la Municipalité a comme projet de procéder à la réfection du complexe sportif. Un nouveau programme d'aide financière vient de débuter. La Direction générale a été autorisée à présenter une demande dans le volet 1 de ce dernier pour ce projet.

Dans le même programme, mais dans le volet 2, la Direction générale a également été autorisée à présenter une demande d'aide financière pour le projet de la piste cyclable reliant La Doré à Normandin. Nous espérons des réponses positives pour les deux (2) dossiers.

- L'administration a reçu une offre d'achat de l'ordre de 9 500\$ pour le lot 5 326 860 situé dans le Quartier des Pionniers. L'offre a été acceptée.

- Suite à la résolution d'intérêt pour l'étude de la possibilité de partage de services entre les municipalités de la MRC Domaine-du-Roy adoptée précédemment, la MRC désire présenter une demande d'aide financière dans le Programme Fonds Régions et Ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. La Municipalité a informé la MRC qu'elle s'engage à participer au projet de regroupement de services, qu'elle autorise la présentation de la demande d'aide financière et qu'elle la nomme comme organisme responsable du projet.

- Les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028. Ce programme permet le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec et de permet aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières. La Municipalité demande de conclure, dès le début de l'automne, une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement de la TECQ pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028, d'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe.

- Comme les mandats de deux (2) membres du comité consultatif en urbanisme ainsi que celui du substitut du maire sont terminés et que les membres rééligibles désirent continuer de siéger sur ledit comité, les mandats de madame Ursule Villeneuve et de monsieur Pierre Murray ont été renouvelés. Également, Michel Simard a été nommé substitut du maire sur le comité.

- Le ministère des Transports a confirmé une aide financière de 27 400\$ pour le volet Chemin à double vocation. Afin de pouvoir recevoir la somme, il est nécessaire de signer une convention d'aide financière. La Direction générale a été autorisée à signer ladite convention.



- Les Membres du conseil désirent souhaiter la bienvenue à madame Mireille de Launière, la nouvelle coordonnatrice à la Maison des Jeunes.

CONTENEUR DE GIBIER ET SAUVAGINE ☞
Utilisez le conteneur réservé **exclusivement** à cette fin situé au poste d'épuration au 5430, avenue des Jardins pour votre gibier et votre sauvagine.

Disponible jusqu'au 31 octobre prochain.



INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) Septembre-octobre 2023

Horaire des célébrations pour les mois de septembre et octobre 2023 à l'église dès 11h00 :

17 septembre	ADACE
24 septembre	MESSE (Laurent Dallaire, Marie-Paule Chauvette, Lucette & Armand Boutin)
1^{er} octobre	ADACE
8 octobre	MESSE (Laurent Dallaire, Pauline Tremblay, Dany Gaudreault)
15 octobre	ADACE

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique
tous les **mardis de 8h à 16h**

Comité de gestion de la Communauté chrétienne de
La Doré & l'Équipe liturgique



Le Mois des Grands Frères Grandes Sœurs permet de reconnaître l'importance primordiale des relations axées sur le mentorat.

MÉMO DU MAIRE

Salutations à tous,

Ce mois-ci, retour au boulot après les vacances estivales; retour à l'école pour les jeunes et moins jeunes. Beaucoup de travail à faire et pleins de projets en cours.

Entres autres, nous tentons de trouver une solution à long terme pour le stationnement de la Fabrique qui est utilisé par les travailleurs forestiers, en majorité. Même si c'est La Fabrique qui en est propriétaire, nous tentons de les aider avec cette problématique. Ensemble, nous y arriverons.

Lors de la dernière rencontre du Conseil, nous avons pris la décision de reporter le projet de réfection d'une portion des trottoirs. Ce report est en raison des coûts plus élevés que prévus. En effet, la plus basse des soumissions reçues était de 108% plus élevé que les estimations. Nous reportons donc le projet à plus tard.

Un bel automne à tous.

Ghislain Laprise, Maire

Alexis Brunelle-Duceppe

Député de Lac-Saint-Jean

**Mon bureau se déplace
à La Doré**

**Le mardi 26 septembre
de 13 h 30 à 16 h 00
à l'Hôtel de Ville**

Prenez rendez-vous au
418 669-0013
1 800 667-2768

